

AR Prefecture

063-216303537-20251205-2025_12_39-DE
Reçu le 08/12/2025

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10	L'an Deux Mil Vingt -cinq, le 5 décembre à 20 h 00
- présents	6	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est
- votants	8	réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous
- absents	4	la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire
- exclus	0	

Date de convocation : Date d'affichage :
01/12/2025 01/12/2025

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à Jacques THABOUILLOT), MONGHEAL Jean-Luc (pouvoir à Daniel OLLEON), BLANCHARD Pierre

Absente : BLANC-PAGET Paule

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 39 - 2025

Objet : remboursement frais de gasoil

Le lundi 23 novembre 2025 la station-service de Saint Germain étant fermée et disponible uniquement en libre-service, M. Jean-Luc MONGHEAL, 3^{ème} adjoint, a dû régler les frais de plein de gasoil des véhicules communaux avec sa carte bancaire.

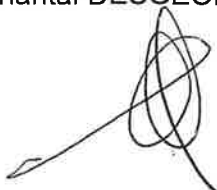
La facture s'élève à 136.09 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de cette dépense, par un mandat administratif d'un montant de 136.09 euros.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 08 décembre 2025
et publication ou notification du 08 décembre 2025

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Le Secrétaire
M. Jacques THABOUILLOT

